Le numismate francophone

Le Meilleur bulletin numismatique publié au Canada en 2016 selon l'ARNC

Numéro 27 Octobre 2018

Vous est offert **Pour votre plaisir** par

L'Association des Numismates Francophones du Canada

en collaboration avec L'Institut Québécois de Numismatique

Dans cette édition…

et beaucoup plus…

Le numismate francophone
est la revue officielle de l'Association
des Numismates Francophones du Canada.

Sa préparation est assurée par
Les Éditions Numispro

Yvon Marquis en est l'Éditeur.

Le numismate francophone
est publié à tous les mois (10 parutions)
en format électronique seulement
et est accessible gratuitement
sur le site web de l'association.
http://anfc.info

Le contenu des articles n'engage que l'auteur.

Toute reproduction des articles est interdite à moins d'obtenir au préalable une autorisation écrite de Les Éditions Numispro, sauf pour de brefs extraits à des fins de présentation éducative. **Dans tous les cas, la source de même que le nom de l'auteur doivent être mentionnés.** Sauf pour les articles traitant d'actualité, aucune autorisation de reproduction ne sera accordée dans un délai inférieur à 12 mois suivant la date de parution de l'article.

ISSN 2369-5633

Tarifs publicitaires *(pour 11 parutions)*

Carte d'affaire (88 x 50 mm)	30 $
Bas de page (176 x 30 mm)	40 $
Quart de page (88 x 100 mm)	50 $
Demie page (170 x 100 mm)	90 $
Pleine page	175 $

(le montage doit être fourni par l'annonceur)

Faites votre chèque à l'ordre de
Les Éditions Numispro
C.P. 2001, Rimouski, Qc. G0L 1B0

Nous nous réservons le droit d'accepter ou de refuser toute publicité

Numéro 27 Octobre 2018

Dans ce numéro :

- **Éditorial Divers**
- **Il y a 60 ans : le passage de l'argent au nickel**
- **Quelle est la différence entre les pièces de circulation et celles de collection?**
- **Les pièces émises par la MRC pour le Club des Maîtres**
- **Une découverte très intéressante 10¢ Clarke City**
- **Deux des trois catalogues Charlton de 2019 seront disponibles en français**
- **La MRC et la MRA règlent leur différent**
- **Expositions et Salons à venir**
- **Pièce arborant une nouvelle allégorie représentant le Canada *Boréalie***
- **Un nouveau système de gradation basé sur 100 points ???**
- **Nouveau billet politique à l'effigie de René Levesque**
- **Pour les amateurs de « Test Tokens »**
- **Le mot SOU et son utilisation**
- **Encan feuille non coupée de billets du Château Frontenac**
- **Nouvelle série de 1 $ américains**
- **Les petites annonces**

Nous vous invitons à encourager nos annonceurs et à visiter un Salon de collectionneurs près de chez-vous

L'Association des Numismates Francophones du Canada

est membre de l'Association Royale de Numismatique du Canada # C23778

Pour nous joindre :

anfc.info@gmail.com
ou
ymarqui@globetrotter.net

Bonjour à tous,

Octobre marque le troisième anniversaire de la relance de l'ANFC et de la publication de notre revue Le numismate francophone. Que de chemin parcouru depuis. On se souviendra que d'octobre 2015 à Décembre 2016 la revue était publiée aux deux mois, et depuis février 2017 elle est devenue mensuelle, étant publiée 11 fois par année. Que de sujets traités touchant tous les aspects de notre passe-temps. Si nous célébrons aujourd'hui cet anniversaire c'est grandement grâce à vous nos lecteurs qui tout au long de ces trois années nous avez encouragé de diverses manières. MERCI À VOUS.

Lors des récents Salons auxquels j'ai eu l'occasion de participer, tant au Québec qu'en Ontario, on se rend compte que les numismates francophones sont présents partout. Cette présence semble très appréciée de nos confrères anglophones, surtout par l'arrive de nouveaux « jeunes marchands » qui ont déjà beaucoup de connaissances dans le domaine. Certains ont mentionné que la relance de l'ANFC et la publication de la revue ont joué un rôle dans le déploiement du français au niveau de la numismatique canadienne. Nous ne prenons certes pas tout le bénéfice de cette situation mais nous sommes fiers d'y avoir contribué.

Comme vous pourrez le voir dans la section « Expositions à venir », il y a quelques Salons qui auront lieu au Québec en novembre, Profitez-en pour aller y faire un tour, car c'est pour vous que ces Salons sont organisés.

Encore une fois cette édition comprend une grande variété de sujets. Le but est de répondre aux attentes du plus grand nombre possible de lecteurs. Et soyez attentifs car le nouveau billet de 10 $ devrait faire son apparition en circulation très bientôt.

Et sur ce, bonne lecture.

Il y a 60 ans : le passage de l'argent au nickel

L'année 1968 en fut une très importante pour la numismatique canadienne. En plus du retour des motifs habituels suite à l'émission commémorative de 1967, c'est la dernière année où des pièces de 10¢ et de 25¢ frappées en argent furent émises pour circulation. De plus, ces mêmes dénominations furent émises en argent et en nickel, ce qui était un fait pour le moins particulier au Canada. Les pièces en argent de 1968 ont une pureté de .500

La demande de pièces de 10¢ était très grande dû au fait que de plus en plus de gens conservaient les pièces en argent des années précédentes en raison de leur contenu métallique qui était plus élevé que la valeur nominale de la pièce. A un point tel que, la Monnaie royale canadienne fut incapable de répondre seule à la demande et dut obtenir l'aide de la Monnaie des États-Unis (atelier de Philadelphie) qui frappèrent 85 millions de pièces canadiennes. C'était la première fois depuis sa fondation, soit 60 ans plus tôt, que la Monnaie royale canadienne devait demander l'aide d'un autre fabriquant. C'est le Canada qui a fourni le nickel nécessaire à la frappe des pièces, ainsi que les matrices nécessaires à leur production.

Fait particulier, la loi de l'époque mentionnait que: « les objets importés doivent avoir le nom du pays manufacturier marqué sur eux ». Pour respecter la loi, la Monnaie royale canadienne avait prévu de faire identifier les pièces par la marque habituelle de la Monnaie de Philadelphie, soit un "P" sous la date, ce qui aurait indiqué qu'elles venaient des États-Unis. Toutefois, de peur que les gens ne s'accaparent ces pièces les croyant "rares" et les conservent, créant ainsi une pénurie accentuée, cette idée fut abandonnée. Les pièces furent donc produites sans aucune marque spéciale et importées au Canada enfreignant quelque peu la loi sur les importations.

pièce frappée au Canada

pièce frappée aux États-Unis

Il est toutefois possible de différencier les pièces frappées aux États-Unis de celles frappées au Canada. La différence se situe au niveau de la forme des cannelures entourant la pièce : sur les pièces frappées aux États-Unis, les cannelures sont en forme de "U" alors que sur les pièces frappées à Ottawa elles sont en forme de "V".

1968 marque aussi une année de transition pour les pièces de 50¢ et de 1$. En effet, non seulement le métal de fabrication de ces pièces fut-il changé passant de l'argent au nickel, mais la dimension des pièces fut également modifiée. La pièce de 50 cents passa d'un diamètre de 29.72 à 27.13 mm et son poids passa de 11.66 à 8.10 grammes. Quant à la pièce de 1$, son diamètre fut réduit de 36.06 à 32.13 mm et son poids passa de 23.3 à 15.62 grammes. Cette première année d'émission du dollar en nickel s'avéra des plus excitantes pour les collectionneurs, car on découvrit trois variétés différentes. Alors que sur la plupart des pièces l'île à l'avant du canoë est régulière, sur d'autres pièces elle est plus petite, ou n'apparaît pas du tout.

Fait peu connu, outre les dollars hors-circulation émis dans un petit étui de cellophane scellé, d'autres pièces furent offertes dans un petit écrin dans lequel la pièce était protégée par deux petits morceaux de mica. Ce petit écrin de cuirette arborant l'édifice de la Monnaie royale canadienne et les dates 1908 - 1968 visait à commémorer le 60e anniversaire de la Monnaie. Un volume d'une vingtaine de pages racontant brièvement l'histoire de notre Monnaie fut également émis. Ce volume de format 8 X 10 pouces était présenté dans un carton protecteur et a pour titre NOTRE MONNAIE ET SES APERCUS HISTORIQUES (Heads and Tales, en anglais). A l'intérieur de la page couverture arrière se trouve une pochette de mica qui contenait l'ensemble hors-circulation de l'année.

Notons en terminant que le 60e anniversaire de la Monnaie royale fut également souligné sur une médaille émise par l'atelier Lombardo de Sherbrooke (Qc.). D'une dimension identique à celle du dollar en argent, la pièce montre à l'avers l'édifice de la Monnaie à Ottawa et au bas un castor avec en arrière-plan une feuille d'érable. L'inscription "HONORING 60 YEARS OF NUMISMATIC EXCELLENCE" entoure la pièce. Le motif du revers présente une reproduction en miniature des dollars commémoratifs émis en 1935, 1939, 1949, 1958, 1964 et 1967. On retrouve au haut de la pièce les inscriptions "CANADA Commémorative Dollars 1908 - 1968". Une branche de feuilles d'érable meuble le bas de la pièce. Cette magnifique médaille fut frappée en nickel plaqué argent, en argent sterling et en or 24 carats.

(NDLR)
Cet article avait été publié initialement dans Le numismate francophone, volume 12, en mai 2017. Il est reproduit dans cette édition pour souligner cet anniversaire.

Autre fait peu connu : C'est en 1968 qu'il est devenu illégal de faire fondre de la monnaie au Canada, suite à un amendement au Code Criminel. Auparavant, les policiers devaient démontrer que la destruction d'une pièce constituait une altération de la pièce.

Quelle est la différence entre les pièces de circulation et les pièces de collection?

A la mi-septembre, la Monnaie royale canadienne a fait parvenir à ses abonnés / clients un message dont le titre apparaît ci-haut. Nous avons cru approprié de vous en présenter un extrait car il s'adresse à tous les collectionneurs et répond à plusieurs questions. Je vous invite à le lire.

Si vous collectionnez les pièces de monnaie, vous avez sûrement déjà entendu ces termes.
D'ailleurs, votre collection compte probablement ces deux types de pièces!).
Mais vous êtes-vous déjà demandé ce qi'ils *signifient*? Démystifions ensemble les types de pièces, pour que vous puissiez profiter encore plus de votre expérience de collectionneur!

Pièces ou monnaie de circulation

Les pièces de circulation sont celles qui se trouvent dans vos poches (ou dans votre porte-monnaie). Elles circulent partout au pays, et dans le monde, en tout temps! Chaque année, plus de un milliard de ces pièces sont fabriquées au Canada, dans les installations de la Monnaie royale canadienne, à Winnipeg, au Manitoba. Voici quelques pièces de circulation populaires du Canada, ainsi que quelques faits historiques intéressants à leur sujet! (On donnait également des détails au niveau des pièces de 25 cents, de 1 dollar et de 2 dollars)

Pièces numismatiques, pièces de collection ou pièces pour collectionneurs

Au Canada, les pièces numismatiques (aussi appelées « pièces de collection » et « pièces pour collectionneurs ») sont fabriquées à Ottawa, en Ontario. Elles sont « frappées » (terme spécialisé signifiant « produire ») une par une (et non en masse), et les motifs sont conçus par des artistes canadiens. Les pièces achetées directement auprès d'une Monnaie n'ont jamais été manipulées à mains nues par qui que ce soit; il s'agit de pièces hors-circulation en parfaite condition.

Comprendre la valeur des pièces

La valeur des pièces de circulation est indiquée sur la pièce. On l'appelle la « valeur nominale ». Il arrive que la valeur réelle de la pièce soit supérieure à sa valeur nominale (généralement à cause de sa rareté ou du tirage très faible).

Les pièces de collection, elles, valent *toujours* plus que leur valeur nominale. Par exemple, la pièce en argent pur—100e anniversaire de la bataille de la crête de Vimy de la Monnaie royale canadienne a une valeur nominale de 3 $ CA, mais une valeur réelle (aussi appelée « valeur intrinsèque ») de 19,95 $ CA.

Pourquoi cette différence?

La valeur réelle de toute pièce est déterminée par de nombreux facteurs, notamment : le ou les métaux dont elle se compose; sa valeur historique; son millésime; sa condition générale; sa rareté; son intérêt aux yeux des collectionneurs. Avec le temps, la valeur intrinsèque d'une pièce de collection peut augmenter ou diminuer en fonction de ces facteurs et de la façon dont son propriétaire en prend soin.

Mes pièces peuvent-elles servir de monnaie courante?

Comme nous l'avons mentionné, les pièces de circulation sont celles qui se trouvent dans vos poches. On s'en sert tous les jours.

Quant aux pièces de collection frappées par la Monnaie royale canadienne, elles ont cours légal *en théorie* Notez toutefois :

qu'elles ne sont pas réellement conçues pour servir de monnaie courante;

que les commerces et les banques peuvent les refuser comme mode de paiement.
D'ailleurs, il n'est vraiment pas recommandé de payer ses achats avec des pièces de collection, car ce serait alors leur valeur nominale—celle figurant sur la pièce—qui prévaudrait, et *non* leur valeur réelle. Autrement dit, si vous souhaitez faire de l'argent avec une pièce numismatique, consultez plutôt un marchand de pièces. Il y a de bonnes chances que ce dernier vous offre un prix supérieur à la valeur nominale de la pièce.

Pour le plaisir de collectionner!

La numismatique et la collection de pièces de monnaie ont piqué votre curiosité?
Allez sur le site de la MRC et dans la section Découvrez : cliquez sur Guide à l'intention des numismates débutants.

TPM
La boutique du collectionneur
depuis 1986
VOUS TROUVEREZ UN VASTE CHOIX DE :
Monnaies et billets canadiens et étrangers
Accessoires (2X2, feuilles de rangement, tubes, etc)
Catalogues et documentation
Catalogue virtuel de 56 pages disponible en ligne
★ ★ ★ ★ ★
Magasinez en ligne
et profitez de nos nombreux rabais !
BOUTIQUE-TPM.COM
550, boul. Wilfrid-Hamel, Québec (Qc) G1M 2S6
418 524-7894
info@boutique-tpm.com

Articles souvenir de l'ANFC à vendre

médaille CANADA 150 **18 $**

épinglette **5 $**

casquette **15 $**

La vente de ces items souvenir est l'un de nos rares moyens de financement. Aidez-nous à continuer à produite un bulletin de grande qualité tout en étant fiers d'arborer le logo de l'ANFC.

Faites votre chèque à l'ordre de Yvon Marquis C.P. 2001, Rimouski, Qc. G0L 1B0

MÉDAILLES A VENDRE

Médailles pour le 100e anniversaire du Pont de Québec

Édition limitée à seulement 100 pièces de chaque métal

Médailles pour le 125e anniversaire du Château Frontenac

Édition limitée à seulement 125 pièces au fini cuivre 25 $ chacune

Contactez Yvon Marquis ymarqui@globetrotter.net

Les pièces de monnaie émises par la Monnaie royale canadienne (M.R.C.) pour les membres du Club des maîtres (C.M.)

Nous avons présenté le mois dernier les pièces de monnaie émises depuis un an par la M.R.C. pour les membres du Club des Maîtres qui utilisent « les plus bas numéros de certificat d'authenticité ». Aujourd'hui, nous proposons la mise à jour de l'article qui présentait un second avantage offert aux membres du Club des Maîtres soit celui de pouvoir se procurer des pièces produites par la Monnaie exclusivement pour les membres du Club des maîtres.

Nous avons présenté dans *Le numismate francophone* du mois de juin 2017 (pages 12 à 14).et du mois d'août 2017 (page 13) les huit pièces émises pour les membres du Club des maîtres avant le 1er avril 2017. La mise à jour au 1er juillet 2017 parue dans *Le numismate francophone* du mois de septembre 2017 (page 10) permet de constater qu'aucune pièce n'a été produite pour les membres du Club des maîtres pendant la période de mai à juin 2017. Pour l'année qui s'échelonne du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018, quatre nouvelles pièces ont été émises conformément à ce que prévoient les « Modalités du Club des Maîtres ». L'émission de ces pièces permet de constater l'existence de séries complétées ou à compléter.

La neuvième pièce : Maître des lieux : Le loup gris (2017) no 160 602 « Série de pièces EXCLUSIVES au Club des Maîtres Pièce no 3 en argent pur à 99,99% - Le loup gris » Il s'agit de la troisième pièce de la série « Maître des lieux ». Ici, le loup gris est maître de la toundra et de la forêt, alors que l'épaulard de la pièce 5 est le maître des océans et que la bernache du Canada, la pièce 3, est le maître du ciel. Il semble qu'il s'agisse de la première série de pièces émises pour les membres du Club des maîtres. Cette série de trois pièces semble également complétée. La pièce « Le loup gris », comme les deux autres pièces de la série, a une valeur nominale de 20 $, le tirage a été de 6 000 pièces, elle est festonnée. Elle a un poids de 26,51 grammes et un diamètre de 38 millimètres.

La dixième pièce : Visite royale commémorative Édifice du Parlement (2017) no 162 442
« EXCLUSIVITÉ du Club des Maîtres : Pièce de 1 $ de 2 oz en argent pur » La visite royale est la troisième pièce de la série du « dollar en argent revisité ». Cette pièce s'ajoute à la pièce « le voyageur », la pièce 2, qui rend hommage au premier dollar en argent du Canada émis en 1935, et « la Bibliothèque du Parlement », la pièce 6 qui représente le « dollar en argent commémoratif original de 1976 ». Il y a tout lieu de croire que cette série n'est pas encore complétée. Les trois pièces de la série ont une valeur nominale de 1 $. Elles sont en argent pur avec un placage d'or sélectif. La première pièce a un poids de 62,67 grammes et un diamètre de 54 millimètres alors que les deux autres pièces ont un poids de 62,69 grammes et un diamètre de 50 millimètres.

La onzième pièce : 75e anniversaire de la pièce de 50 cents de 1943 (2018) no 164 747
« EXCLUSIVITÉ du Club des Maîtres : Pièce de 50 cents de 1943 en argent pur » La pièce de 50 cents émise en 2018 « recrée la pièce de 50 cents canadienne de 1943 à l'occasion de son 75e anniversaire ». Il s'agit de la seconde pièce de 50 cents après la pièce 7 émise en 2017. Cette pièce exclusive « offre un regard rétrospectif unique sur le centenaire de la pièce émise en 1917 ». Comme pour la pièce de 1 $, nous sommes en présence de pièces « en argent revisité » même si la M.R.C. ne le dit pas formellement. Ici aussi, il y a tout lieu de croire que plusieurs pièces s'ajouteront à cette série au cours des années à venir. Les deux pièces produites jusqu'à maintenant ont une valeur nominale de 50 cents. Elles sont aussi en argent pur avec un placage d'or sélectif. Elles ont un poids de 62,69 grammes et un diamètre de 50 millimètres. Enfin, elles ont un tirage limité à 4 000 pièces.

La douzième pièce : Masque *Ancestor Moon* (2018) no 165 636 « EXCLUSIVITÉ DU CLUB DES MAÎTRES : Pièce en argent pur à très haut relief – Masque *Ancestor Moon* » La douzième et dernière pièce produite pour les membres du Club des maîtres au 30 juin 2018 est tout à fait original par rapport aux onze premières pièces de la collection. L'artiste qui a conçu la pièce est d'origine amérindienne. Il met en vedette « l'art aux contours prononcés qui distingue les peuples autochtones du Nord-Ouest Pacifique depuis des millénaires ». Cette pièce a été frappée quatre fois pour produire un « relief incomparable ». C'est également la première pièce offerte aux membres du Club des maîtres qui a une valeur nominale de 25 $. C'est aussi la seule pièce dont le prix de vente est de 149,95 $. Si on se fie au fait que les pièces émises depuis 2015 pour les membres du club des maîtres appartiennent toutes à des séries, il y a tout lieu de croire que cette pièce inaugure une nouvelle série.

Bilan

Les nouvelles pièces de 2017-2018 ont permis d'identifier trois séries de pièces destinées aux membres du Club des maîtres : les maîtres des lieux, le dollar en argent revisité, la pièce de 50 cents. Avant 2017-2018, la pièce 4, l'ours polaire, et la pièce 8, le grizzli, constituaient déjà une autre série de pièces regroupées sous le thème des « emblèmes du Canada ». Signalons enfin que toutes les pièces destinées aux membres du Club des maîtres sont épuisées à la Monnaie royale canadienne à l'exception de la douzième et dernière pièce qui a été émise le 22 juin 2018.

Le tableau ci-dessous présente les pièces de monnaie émise par la Monnaie royale canadienne pour les membres du Club des maîtres en date du 1er juillet 2018 :

Année	Numéro de pièce	Valeur nominale	Contenu métallique	Quantité émise	Prix de vente	Vente
Du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018						
2018	165 636	25 $	Ag. .9999 Haut relief	(4 000)	149,95 $	En vente
2018	164 747	50 ¢	Ag. 2 oz	(4 000)	194,95 $	Épuisé
2017	162 442	1 $	Ag. .9999	(4 000)	194,95 $	Épuisé
2017	160 602	20 $	Ag. .9999	(6 000)	102,95 $	Épuisé
Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017						
2017	157 613	20 $	Ag. .9999	(4 000)	113,95 $	Épuisé
2017	157 091	50 ¢	Ag. 2 oz	(4 000)	194,95 $	Épuisé
2016	153 701	1 $	Ag. .9999	(2 500)	189,95 $	Épuisé
2016	152 165	20 $	Ag. .9999	(6 000)	99,95 $	Épuisé
Du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016						
2016	149 406	20 $	Ag. 2 oz	(4 000)	109,95 $	Épuisé
2015	147 349	20 $	Ag. .9999	6 000 (4 200)	99,95 $	Épuisé
2015	147 240	1 $	Ag. .9999	(2 200)	189,95 $	Épuisé
2009						
2009	106 903	5 $	Ag. Sterling	40 000 (5 000)	47,95 $	Épuisé

Notes :
Nous avons ajouté l'année utilisée par le Club des maîtres depuis l'adoption du programme renouvelé du Club des maîtres en juin 2015 soit du 1er juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante. Le chiffre entre parenthèse, dans la colonne « Quantité émise (C.M.) », identifie le nombre de pièces qui ont été émises pour les membres du Club des maîtres. On ajoute le nombre total de pièces émises si ce nombre est différent du premier.

Une découverte très intéressante

M. Laurent Arsenault de Sept-Îles nous a contacté pour nous faire part d'une découverte très intéressante au sujet des Jetons émis par la Gulf Pulp & Paper Co. de **Clarke City**. Dans le livre *Le Patrimoine numismatique de l'Est du Québec* (Y. Marquis, Les Éditions Numispro, 2015) il est noté que 5 jetons différents ont été émis par la Gulf Pulp & Paper Co. de **Clarke City**. On y indique des jetons ayant des valeurs de 1¢, 5¢, 1$, 5$ et 10$. Monsieur Arsenault nous a premièrement indiqué une erreur à l'effet qu'il y avait 6 jetons différents et non 5. En effet, dans *le Répertoire Numismatique du Québec* (Bowman, Marquis, Paré, Les Éditions Numispro, 2012) on y indique 6 jetons différents, soit 1¢, 5¢, 50¢ 1$, 5$ et 10$. Les détails sont comme suit :

- la pièce de 10$ identifiée sous le numéro 1480a / brass/laiton rond 38 mm
- la pièce de 5$ identifiée sous le numéro 1480b / brass/laiton rond 32 mm
- la pièce de 1$ identifiée sous le numéro 1481a / aluminium rond 38 mm
- la pièce de 50¢ identifiée sous le numéro 1482a / aluminium octogone 31 mm
- la pièce de 5¢ identifiée sous le numéro 1483a / aluminium octogone 19 mm
- la pièce de 1¢ identifiée sous le numéro 1483b / aluminium octogone 19 mm

Monsieur Arsenault nous mentionne également « Je viens d'acquérir une pièce de 10 cents de la Gulf pulp & paper company de Clarke City qui n'est pas listé. C'est une pièce en aluminium octogonale de 26 mm. » (pièce illustrée ci-avant). Il s'agit d'une découverte très intéressante.

Selon des informations recueillies sur le web, Clarke City, la première ville industrielle de la Côte-Nord fut fondée en 1898 par les frères James et William Clarke qui étaient des Hommes d'affaires de New York. En 1900, les frères Clarke achètent plus de 2 000 km2 de forêt sur la rive nord du St-Laurent. En 1903, la compagnie Gulf Pulp and Paper des frères Clarke commence la construction du premier moulin à papier et la première centrale électrique voit le jour sur de la rivière Sainte-Marguerite en 1908. Ils ont ensuite fait construire le premier chemin de fer sur la Côte-Nord, entre Clarke City et Pointe-Noire, en 1920. En 1921, Desmond Arthur Clarke, fils de William, fonde la Clarke Steamship Company. Clarke City est demeurée une importante ville industrielle jusqu'à la fermeture de la compagnie Gulf & Paper en 1967. En 1968, le chemin de fer de Clarke City fut vendu à la Iron Ore Company. La ville de Clarke a été fusionnée à celle de Sept-Îles en 1970.

L'agglomération de Clarke City étant mono industrielle, les propriétaires de l'entreprise étaient propriétaires de la majorité des maisons ainsi que du magasin général, de l'hôtel, de l'hôpital, de l'église et de tous les services. Ces jetons servaient de monnaie d'échange pour les biens disponibles principalement au magasin général.

Merci à M. Arsenault d'avoir partagé le tout pour le plaisir de nos lecteurs.

Non, mais c'est-tu assez LAIT …

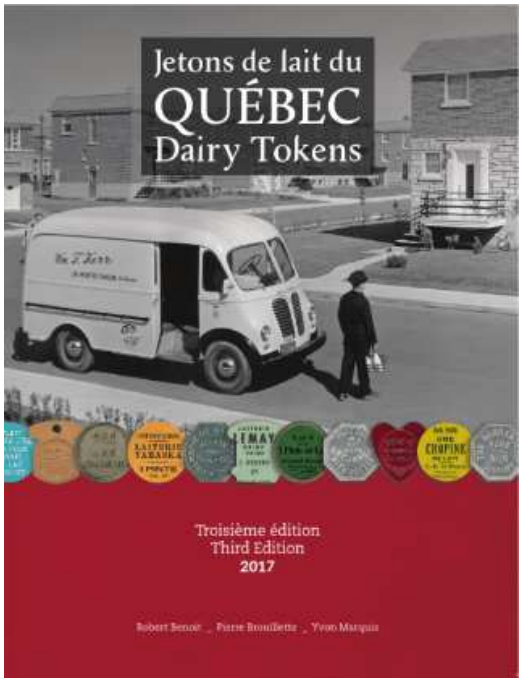

Catalogue sur les ***Jetons***
69,95 $

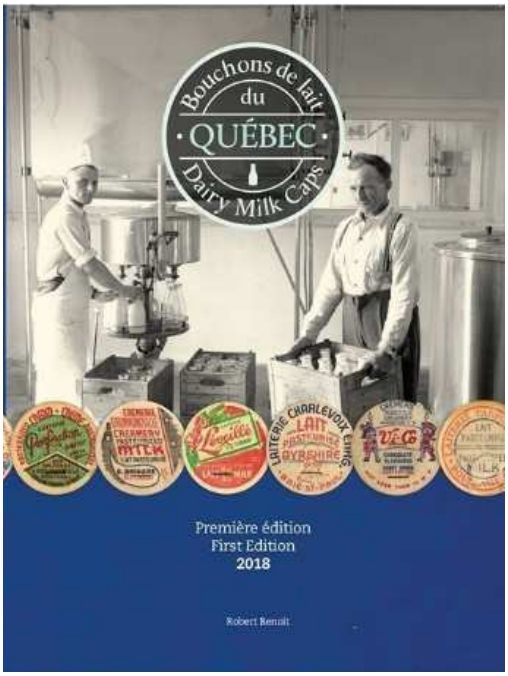

Catalogue sur les ***Bouchons***
69,95 $

Les deux font la paire et vous sont offerts à 130 $

(les frais de poste 20$ ou plus s'appliquent s'il y a lieu)

ymarqui@globetrotter.net

Yvon Marquis
COURTIER EN NUMISMATIQUE
Vous avez des pièces ou billets à vendre ?
Vous recherchez des pièces ou billets ?
CONTACTEZ-MOI
ymarqui@globetrotter.net

les grands collectionneurs du QUÉBEC INC
PROCUREZ-VOUS LES PIÈCES DE 2 $ DU CLUB AU
www.lesgrandscollectionneursduquebec.com

Deux des trois catalogues Charlton de 2019 seront disponibles en français

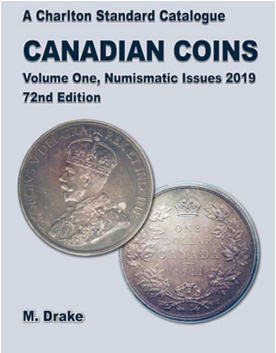

En plus du Catalogue sur le papier-monnaie canadien (tel qu'annoncé dans la revue de septembre), nous avons appris que le catalogue sur la monnaie canadienne, soit le catalogue *CANADIAN COINS Volume 1 (9nd Edition)* qui couvre les Pièces émises pour circulation seront publiés en français pour 2019. Ils devraient être disponibles en novembre. Quant au catalogue *CANADIAN COLLECTOR COINS Volume 2 (72e Edition)* qui couvre les Pièces et Ensembles numismatiques, il devrait être disponible en français l'an prochain.

Ces catalogues ont été traduits par M. Philippe Laperle (Lighthouse) et son équipe qui méritent nos remerciements et nos félicitations pour cette initiative qui aidera certainement les collectionneurs francophones.

La MRC et la MRA règlent leur différent

Nous vous informions dans la revue de Mars dernier (volume 21) que la Monnaie Royale Canadienne (MRC) avait entrepris des recours légaux contre la Monnaie Royale d'Australie (MRA) relativement à l'utilisation non autorisée d'un procédé développé par la MRC pour la coloration de pièces de monnaie de circulation. Or il semble que les deux ateliers gouvernementaux en soient venus à une entente. La MRC avait alors demandé la destruction de 500,000 pièces de 2$ émises pour circulation par la NRA.

En effet, selon un communiqué de la MRC publié à la mi-septembre, la MRC et la MRA auraient signé une entente permettant une entente bilatérale des procédés licenciés de chaque entité, permettant à chaque atelier de poursuivre leurs activités respectives dans un contexte mutuellement bénéfique.

Que diriez-vous d'offrir à un proche un magnifique cadeau numismatique qui ne vous coûtera rien ?

Faites-lui découvrir ***Le numismate francophone***

il vous en sera très reconnaissant…

Expositions et Salons de collectionneurs à venir au Québec

Novembre

3 – 4 – 5 **NUPHILEX Complexe EVO (ex Holiday Inn)** Ambassadeur Room (Monnaies, Timbres) 420 Sherbrooke West, **Montréal, QC**

10 – 11 **Postalia** Timbres, Monnaies, Vieux papiers, Cartes Postales, etc. Complexe Sportif, 100 Grand-Chef-Tonnakona, Wendake

11 **Salon Timbres et Monnaies Chandler (Pabos Mills)** **(à confirmer)**

Décembre

8 – 9 **Salon Timbres et Monnaies**
Association des Numismates et Philatélistes de Boucherville
École secondaire de Mortagne, 955 de Montarville, **Boucherville**

Janvier

26 – 27 **Salon Timbres et Monnaies**
Association des Numismates et Philatélistes de Boucherville
École secondaire de Mortagne, 955 de Montarville, **Boucherville**

Février

9 – 10 **Salon A.N.F.C.** Monnaie, Timbres et Cartes Postales **(3e édition)**
Association des Numismates Francophones du Canada
BEST WESTERN PLUS, Hôtel Universel, 915 rue Hains, **Drummondville**

Nous invitons les organisateurs à nous faire parvenir les détails de leurs activités.
Il nous fera plaisir de les publier gratuitement si elles comprennent un volet numismatique.

Les activités régulières des Clubs locaux sont inscrites sur notre site web

Représenter le Canada

(NDLR) Il y a quelques semaines, la Monnaie royale canadienne a lancé une nouvelle pièce arborant une nouvelle allégorie représentant le Canada. Et le 23 septembre, la MRC faisait suivre les informations suivantes relativement à cette nouvelle allégorie. Il nous fait plaisir de vous partager le tout.

Jamie Desrochers, chef de produits à la Monnaie royale canadienne, nous raconte l'histoire derrière la création du nouvel emblème canadien audacieux qui orne la pièce de 20 $ en argent fin 2018 *Boréalie.* Chemin faisant, il aborde l'histoire des allégories.

Jamie Desrochers reconnaît qu'utiliser une vieille—en fait, ancienne—forme de symbolisme pour représenter le visage moderne et tourné vers l'avenir du Canada peut paraître un choix inusité : « C'était un risque, mais quelquefois, l'art demande de prendre des risques. Les images les plus puissantes sont souvent intemporelles. »

Pièce de 1 oz en argent pur rehaussée d'un placage d'or
Boréalie*, une allégorie des temps modernes*

Puissante est un bon mot pour décrire Boréalie, la figure féminine qui se tient avec prestance et fierté sur la nouvelle pièce de 20 $ en argent fin 2018 de la Monnaie. Elle se joint à une longue lignée d'emblèmes nationaux semblables : Britannia (Angleterre), Marianne (France) et, bien sûr, la célèbre Liberté des États-Unis (elle-même représentant Columbia, une figure précédente). Bien qu'elles diffèrent par leurs caractéristiques et par ce qu'elles représentent, ces femmes emblématiques proviennent d'une tradition commune, celle de l'allégorie.

Donner un (nouveau) visage au pays

L'allégorie est un type ancien de symbolisme qui va au-delà des mots pour transmettre un message avec un supplément de force et d'émotion. Elle est utilisée depuis des siècles en littérature, dans la peinture, dans les discours et dans la photographie. On trouve des symboles allégoriques sur les pièces de monnaie de nombreux pays : ils expriment leur caractère ou leur esprit national.

Selon Jamie Desrochers, « l'allégorie est une manière de représenter la raison d'être d'un pays, son *modus operandi.* C'est aussi un moyen pour un pays de se positionner à l'échelle internationale ».

Depuis la Grèce antique et les débuts de la démocratie, les allégories nationales sont souvent représentées sous la forme de femmes drapées de toges. Boréalie ne déroge pas à cette tradition.

Ce que certains ignorent peut-être, c'est que Boréalie n'est pas le premier emblème allégorique du Canada. Une figure simplement appelée *Miss Canada*a été créée peu après la Confédération, dans les années 1800. En 2013, elle a été reprise dans un ensemble de trois pièces de la Monnaie royale canadienne.

À l'approche du 150e anniversaire du Canada, « nous voulions insuffler une énergie nouvelle à Miss Canada », affirme Jamie Desrochers. Jusque-là, elle avait généralement été humble et réservée. Bien sûr, les Canadiens sont reconnus pour leur modestie, mais notre célébration nationale nous imposait de présenter un autre côté du caractère canadien : sa force et sa fierté.
Mais de quoi aurait l'air cette figure actualisée?

Ce qu'est le Canada

Différents artistes ont été invités à réinventer l'image de Miss Canada en 2017 dans le cadre d'un concours national. Parmi ceux-ci se trouvait Rebecca Yanovskaya, une recrue de la Monnaie. Impressionné par son travail, Jamie Desrochers l'a contactée pour lui suggérer de soumettre un motif.

« L'art de Rebecca relève en grande partie du monde de la fantaisie. Je me suis dit qu'elle serait une bonne candidate pour créer une allégorie nationale qui clamerait : voilà ce qu'est le Canada. »

Apparemment, son intuition était bonne : le motif soumis par Yanovskaya a été choisi. C'est sa Boréalie qui s'est retrouvée sur le dollar épreuve numismatique 2017, dont le tirage s'est épuisé en quelques mois seulement. Ce nom, « Boréalie », est l'une des nombreuses suggestions originales pour nommer le Canada au moment de la Confédération; il vient de *Borée,* dieu du vent du nord dans la Grèce antique.

Un festival de symboles

Selon Jamie Desrochers, si la Monnaie a créé une nouvelle pièce mettant en vedette Boréalie, la pièce de 20 $ en argent fin 2018, c'est pour moderniser encore davantage sa représentation et faire d'elle un incontournable de la Monnaie qui est là pour rester. Chaque élément gravé dans la pièce en argent fin rehaussée d'un placage d'or est chargé d'une signification profonde; l'image entière présente un ensemble de symboles différents mais inter reliés.

Les feuilles d'érable et les vagues qui se trouvent de chaque côté de Boréalie représentent le territoire et les étendues d'eau du Canada. La figure allégorique se tient avec fierté devant un paysage montagneux évoquant notre esprit innovateur, indéfectible et galvanisé. Sa cape de fourrure symbolise le poids de l'histoire et le passé du Canada avant la Confédération, alors que la plume qu'elle porte est un hommage aux peuples autochtones du pays. Dans les coquelicots qui ornent ses cheveux, dans son armure comme son bouclier—sur lequel se trouvent les armoiries du pays –, on reconnaît la volonté du Canada de se protéger; tandis que la colombe de la paix qu'elle tient au-dessus de sa tête exprime son pacifisme et le rôle du Canada comme gardien mondial de la paix.

Comme le fait remarquer Jamie Desrochers, « ce n'est pas tous les jours qu'un pays est personnifié par une allégorie, mais la création d'un petit chef-d'œuvre est encore plus rare ».

(NDLR) Et voilà, nous avons une nouvelle allégorie qui somme toute fait très noble. Espérons que nous aurons l'occasion de la voir utilisée souvent et de manière appropriée soit sur nos monnaies ou billets de banque.

Lu récemment dans un quotidien québécois :

Comment identifier la maison d'un numismate ? Facile, c'est une maison où il y a plusieurs pièces…

Un nouveau système de gradation basé sur 100 points ???

Un commentaire de Yvon Marquis

Depuis quelques mois il est question d'un nouveau système de gradation qui serait basé sur 100 points au lieu de 70 comme le système actuel. Or voilà qu'un dénommé Ron Guth, des États-Unis vient de proposer sa solution. Comme vous le verrez, il y a plusieurs questions à se poser sur la pertinence d'un tel système.

Prenons d'abord le temps de faire un retour en arrière. Autrefois, il y avait un système uniquement basé sur un terme qualificatif de l'état de conservation des pièces. On y retrouvait Good (G) Very-Good (VG) Fine (F) Very Fine (VF) Extremely Fine (EF) et Uncirculated (UNC). Puis se sont ajoutés About Uncirculated (AU), Choice Uncirculated (C-Unc) et Gem Uncirculated (G-Unc). C'est au milieu des années 1980 que le Canada a commencé à utiliser le système numérique instauré aux États-Unis en 1948 par le Dr. William Sheldon. Selon Sheldon, il y avait 70 degrés différents identifiables entre une pièce neuve parfaite et une pièce complètement usée. C'est possible.

Ce système a eu pour effet que les termes de gradation sont devenus G-4, VG-8, F-12, VF-20, EF-40, AU-50, MS-60, MS-63 et MS-65. (le MS signifie *Mint State* (état d'émission) et remplace le UNC) Rarement les pièces de circulation se sont vues attribuer des grades plus élevés, les 66, 67, 68, 69 et 70 étant réservés aux pièces hors circulation ou frappées en Épreuve numismatique. Bien sûr des grades intermédiaires ont été utilisés; on retrouve des G-6, VG-10, EF-45, AU-55 qui se situent à mi-chemin entre deux grades de base. Mais aussi des F-15, jamais de F-16 ce qui aurait été plus logique. Et bien sûr se sont ajoutés, pour des raisons mercantiles (je ne vois pas d'autres raisons) des AU-58, MS-61, MS-62, et MS-64, J'ai même déjà vu des pièces certifiées MS-61,5

Ce système numérique a même été utilisé pour la gradation des billets de banque. Que l'on prétende qu'il y a 70 degrés possible d'usure entre une pièce neuve et une tout à fait usée, je veux bien, Mais prétendre qu'il y a 70 degrés d'usure entre un billet neuf et un autre usagé, j'avoue que j'ai beaucoup de mal à accepter cette idée

Pour en revenir au système sur 100 points proposé par M. Guth, la première chose qui saute aux yeux est que ce système n'a pas 100 points. En effet, il conserve sans aucun changement les grades du système Sheldon allant de 1 à 58. Puis, il élimine les grades allant de 59 à 79, et utilise les niveaux de 80 à 100 uniquement pour les pièces neuves, ajoutant ainsi 10 points pour ces pièces. Si les niveaux de 80 à 90 étaient utilisés pour les pièces de circulation et ceux de 90 à 100 pour des pièces hors circulation ou frappées en Épreuve numismatique je pourrais peut-être comprendre, bien que ces deux termes font référence à un procédé de fabrication et non au degré d'usure ou de marques sur les pièces. Et d'ajouter monsieur Guth, « nul besoin de resoumettre les pièces déjà certifiées, ou du moins pas de manière urgente » car il propose une table d'équivalence entre les deux systèmes. Ce tableau apparaît sur la page suivante.

Personnellement je crois que des améliorations doivent être apportées au processus de gradation des pièces et des billets de banque. Mais pas besoin de changer les termes qualificatifs ni le système de pointage. Commençons simplement par deux choses simples. Premièrement, apprenons à bien évaluer de degré d'usure des pièces et billets à partir des Guides récents. Deuxièmement, apprenons à évaluer séparément chaque côté de l'item. Car bien que sur les monnaies métalliques il soit fréquent que l'usure soit égale des deux côtés, cela n'est pas toujours le cas, entre autre pour les pièces émises à l'effigie d'Édouard VII entre 1902 et 1910. Pour ce qui est des billets de banque, il est très fréquent que les deux côtés soient de grade différent. Et de grâce, cessons d'utiliser le système numérique pour les billets. Je crois que ces deux propositions contribueraient grandement à améliorer l'évaluation du degré d'usure des items numismatiques. Car il faut se rappeler, que ce grade a d'abord et avant tout un impact direct sur la valeur marchande des items.

Comparison of Sheldon Scale to Guth 100 Point Coin Grading Scale SM
by Ron Guth

Sheldon's 70-point Grading Scale as utilized today	Guth 100 Point Coin Grading Scale SM	Adjectival Grade and Abbreviation
1	1	Poor (PO)
2	2	Fair (FR)
3	3	About Good (AG)
4	4	Good (G)
5	5	Good (G)
6	6	Good (G)
7	7	Very Good (VG)
8	8	Very Good (VG)
10	10	Very Good (VG)
11	11	Very Good (VG)
12	12	Fine (F)
15	15	Fine (F)
20	20	Very Fine (VF)
25	25	Very Fine (VF)
30	30	Very Fine (VF)
35	35	Very Fine (VF)
40	40	Extremely Fine (EF)
45	45	Extremely Fine (EF)
50	50	About Uncirculated (AU)
53	53	About Uncirculated (AU)
55	55	About Uncirculated (AU)
58	58	About Uncirculated (AU)
60	80	Mint State (MS) or Proof (PR)
(60+) 60.5	81	Mint State (MS) or Proof (PR)
61	82	Mint State (MS) or Proof (PR)
(61+) 61.5	83	Mint State (MS) or Proof (PR)
62	84	Mint State (MS) or Proof (PR)
(62+) 62.5	85	Mint State (MS) or Proof (PR)
63	86	Mint State (MS) or Proof (PR)
(63+) 63.5	87	Mint State (MS) or Proof (PR)
64	88	Mint State (MS) or Proof (PR)
(64+)64.5	89	Mint State (MS) or Proof (PR)
65	90	Mint State (MS) or Proof (PR)
(65+) 65.5	91	Mint State (MS) or Proof (PR)
66	92	Mint State (MS) or Proof (PR)
(66+) 66.5	93	Mint State (MS) or Proof (PR)
67	94	Mint State (MS) or Proof (PR)
(67+) 67.5	95	Mint State (MS) or Proof (PR)
68	96	Mint State (MS) or Proof (PR)
(68+) 68.5	97	Mint State (MS) or Proof (PR)
69	98	Mint State (MS) or Proof (PR)
(69+) 69.5	99	Mint State (MS) or Proof (PR)
70	100	Mint State (MS) or Proof (PR)

Pour plus d'informations sur le système proposé par Ron Guth visitez le site expertnumismatics.com

Nouveau billet politique

J'ai découvert le billet ci-haut au début septembre lors du Salon des Grands Collectionneurs du Québec. Il présente sur la face le portrait de René Lévesque avec en arrière-plan, une vue de la ville de Québec (vraisemblablement prise de Lévis). Au haut l'inscription « BANQUE DU QUÉBEC » et plus bas, la dénomination « UNE PIASTRE ». Sur l'épaule gauche de René Lévesque on peut lire « la vraie capitale » et sur son épaule droite le nombre « 990 ». Finalement, dans le coin supérieur droit il y a une fleur de lys et en bas, la dénomination montrant le chiffre 1 suivi d'une portion de la fleur de lys. Deux signatures au bas du billet dans un carré blanc, soit celles de C. Laliberté (président) et de É. Lajoie (vice-président). Bien qu'il s'agisse de noms potentiellement réels, on y voit là un jeu de mot, à savoir : « C'est la liberté et la joie »… Le dos du billet présente en arrière-plan une vue du Saguenay avec au bas à droite l'inscription «ROYAUME DU SAGUENAY». Au centre, une grosse fleur de lys, au haut à gauche la dénomination et au bas, toujours à gauche, le numéro L3160122. (je vais tenter de vérifier si tous les billets portent le même numéro).

Avez-vous des informations sur ce billet ? Pourquoi et quand ce billet a-t-il été émis ? Il se pourrait que le nombre « 990 » représente l'année 1990 mais ? Si vous avez plus de détails faites-nous les parvenir.

Pour les amateurs de « Test Tokens »

UN AVANT-GOÛT EXCLUSIF DE NOUVELLES TECHNOLOGIES

La Monnaie royale canadienne a annoncé le 3 octobre dernier qu'elle offrait aux collectionneurs intéressés un ensemble de 6 pièces d'essai différentes. Cet ensemble de six épreuves dévoile en avant-première des innovations prochaines de la Monnaie royale canadiennes, comme les microcaractères, les éléments frappés en creux et surélevés ainsi que la technologie trimétallique brevetée.

Pour plus de détails visitez monnaie.ca

Le mot SOU et son utilisation

Fric, Oseille, Blé, Foin, Sous, Monnaie, Billets, Numéraire, etc…

Tous ces noms français, et bien d'autres dans diverses langues, sont utilisés dans diverses régions du monde lorsque l'on parle d'argent. Non pas le métal de ce nom, mais des biens et autres actifs que nous possédons ou que nous souhaitons avoir.

Ici au Québec, on entend souvent le mot SOU utilisé à toutes les sauces. Ce mot a été utilisé couramment pour désigner certaines pièces de monnaie tant dans la colonie, qu'en France. Il faut se rappeler qu'à cette époque le système monétaire qui prévalait dans la colonie était basé sur la Piastre d'Halifax qui valait 120 sous. Toutefois, on retrouve le mot SOU seulement sur les jetons émis au milieu des années 1800; soit sur ceux arborant des bouquets où on retrouve souvent le mot écrit avec un S à la fin alors que la pièce valait 1 SOU. (cette erreur vient probablement du fait que les pièces étaient frappées en Angleterre). On retrouve également ce mot sur les jetons du Bas Canada émis par les premières banques. Il y eut des pièces valant 1 SOU (équivalant au half-penny) et d'autres pièces valant 2 SOUS (équivalant au penny). Il n'y a jamais eu de pièces de dénomination supérieure d'émises arborant ce mot.

Donc, quand on parle de 5 sous, de 10 sous, de 25 sous ou de 50 sous, on est complètement dans l'erreur. Par contre il est accepté d'utiliser l'expression 30 sous pour désigner la pièce de 25 ¢. Cette pièce étant le quart du dollar canadien. Nos pièces sont des cents (prononcer cennes).

Par contre, on peut utiliser le mot SOU dans le sens d'ARGENT. On peut donc dire que l'on ramasse « des sous » pour une bonne cause, que ça prend beaucoup de sous pour vivre. Cette expression est d'ailleurs très utilisée en Europe.

Donc quand vous entendrez une annonce mentionnant le « sou » dites-vous que la personne (ou l'entreprise) ne sait pas vraiment de quoi elle parle.

Une conclusion qui mérite d'être partagée

Lors de la rencontre mensuelle du Club de Numismates du Bas St-Laurent (CNBSL) du 9 octobre dernier, le président Louis-Régis Côté, a fait une présentation sur **l'importance de bien classer nos pièces de collection**, tout en faisant une rétrospective des divers accessoires utilisés depuis de nombreuses années, et en citant au passage, des conseils de certains numismates connus.

Et il a conclu en mentionnant. :

> « Le plaisir qu'éprouve un collectionneur à découvrir des trésors dans ses poches ou dans une accumulation de pièces sera renouvelé lorsqu'il parcourra à nouveau le cartable dans lequel il a identifié et classé ses trésors. »
>
> Louis-Régis Côté, 2018

Un feuille entière offerte à l'encan

Les Apprentis Numismates, en collaboration avec l'Association des Numismates Francophones du Canada (ANFC) offrent l'opportunité aux collectionneurs de mettre la main sur l'unique feuille entière contenant 3 billets 2018 de la série *«Symbole du Québec»*.

Cette feuille contient également le seul billet comportant un nombre palindrome *18081*, lisible dans un sens comme dans l'autre.

Les intéressés ont jusqu'au 1er décembre 2018 pour soumettre leur mise par la poste à l'adresse suivante :

ANFC / Encan billet,
C.P. 2001, Rimouski, Qc. G0L 1B0

Il est également possible de remettre une enveloppe cachetée auprès d'un représentant des Apprentis Numismates ou de l'Association des Numismates Francophones du Canada (Claude Bernard, François Rufiange, Yvon Marquis). Aucune mise pas courriel ne sera acceptée. Toutes les enveloppes reçues seront ouvertes au début de décembre. La feuille sera octroyée au plus offrant.

Rappelons que ces billets font partie de la série « Symbole du Québec » émise par les Apprentis Numismates en septembre dernier. Avec un tirage de 125 exemplaires, le billet a connu énormément de succès et s'est écoulé en quelques semaines seulement.

Faites vos mises !

Nouvelle de dernière minute

Selon une annonce sur EBay de Coins-4-Fun, la MRC émettra une pièce commémorative de 2 $ pour commémorer le 100e anniversaire de l'Armistice. Rien d'officiel n'a été publié à date par la MRC. C'est une histoire à suivre…

Nouvelle série de pièces de 1$ pour honorer les Innovations Américaines.

Le 26 juillet dernier, le Congrès des États-Unis a autorisé l'émission d'une série de pièces de 1$ visant à honorer les Innovations Américaines. Le programme qui devrait débuter en 2018 et s'étendre durant 14 ans, prévoir la production de pièces de 1$ « non émises pour circulation » pour chaque État, le District de Columbia et les Territoires dans l'ordre de leur adhésion à la Constitution des États-Unis. Le tout fut approuvé par le Président américain, Donald Trump, onze jours plus tard.

Le projet autorise également une pièce d'introduction qui sera émise en 2018. Cette pièce portera à l'avers un motif qui sera commun pour toutes les pièces du programme. Ce motif présentera la Statue de la Liberté et les inscriptions « $1 » et « In God We Trust ». Le revers de cette pièce d'introduction portera les inscriptions « United States of America » et « American Innovators, » et inclura une représentation de la signature du Président George Washington sur le premier Brevet américain. L'année d'émission, la marque d'atelier et « E Pluribus Unum » seront graves sur la tranche de chaque pièce.

Image du Premier Brevet américain, X000001

Suite à la pièce d'introduction, la Monnaie américaine émettra les autres pièces au rythme de quatre par année. Le revers des pièces émises de 2019 à 2033 présentera au revers des images emblématiques d'innovations significatives, un innovateur ou un groupe d'innovateurs pour chacun des États, ainsi que pour le District de Columbia et les Territoires. Selon le projet de loi, le Secrétaire du Trésor sélectionnera les motifs après consultation avec le Gouverneur ou autre chef exécutif et la Commission des Beaux-Arts, et une revue avec le Comité Avis-eur des Citoyens sur la Monnaie (*Citizens Coinage Advisory Committee*). Les images qui suivent ont été proposées pour la pièce de 2018

Mais déjà en date du 31 juillet, les images proposes pour la pièce de 2018 soulevaient, selon Everett Millman, beaucoup de critiques. Les commentaires qui suivent sont ceux qu'il a publié :

Ce n'est pas le concept derrière la série qui a provoqué les critiques de la presse numismatique. C'est la fadeur des motifs proposés.

L'image ci-contre montre la signature de George Washington sensiblement tel qu'elle apparait sur le Premier Brevet américain. Et les autres motifs proposés présentent une version assez similaire ce cette signature. Bien que le thème et le symbolisme ne soient pas sans mérite, les motifs proposés ont été unanimement rejetés par le *Citizens Coinage Advisory Committee* (CCAC). La revue *Coin Week* a mentionné qu'ils étaient « peut-être les motifs les plus mal conçus pour des pièces américaines » et a demandé à la Monnaie d'arrêter le tout.

Les commentaires des observateurs respectés Charles Morgan et Hubert Walker vont jusqu'à dire que le résultat du rejet à 10 contre 0 par le CCCA n'aurait pas été « un reproche suffisant » même s'il avait été de 100 contre 0.

Dans la même veine, *Coin World* a questionné le manque d'effort apparent pour le motif de l'avers arborant la Statue de la Liberté, qui pourrait être identique à celui utilisé sur les pièces de 1$ depuis plusieurs années. Entre-temps, une opinion publique publiée dans *Numismatic News* présente la série comme « la même vieille erreur par la Monnaie ». En général les pièces de 1$ n'ont pas été bien appréciées depuis les vingt dernières années. Outre leur apparence plutôt fade, ces pièces ont été peu en demande, dû principalement au fait que le billet de 1$ en papier n'a pas été retiré, et qu'aucune pièce de 2$ n'ait été émise, ce qui faciliterait grandement l'utilisation de pièces de monnaie pour les transactions commerciales.

Ce qui semble le plus ironique au sujet de cette série, est que la Monnaie tente de présenter le thème de l'Innovation via un processus qui présente des motifs non inspirés – essentiellement le contraire de l'innovation.

Fin de la citation

Nouvelle de dernière heure

Au moment d'écrire ces lignes le 10 octobre), nous venons d'apprendre (via *Numismatic News*) que de nouveaux motifs, tant pour l'avers que le revers de la pièce de 2018, ont été soumis et approuvés le 27 septembre par le *Citizens Coinage Advisory Committee* (CCAC). Selon David C. Harper, ces motifs devraient être beaucoup mieux acceptés du public collectionneur. Nous vous présenterons les images et donnerons plus de détails dans le prochain numéro en novembre.

Quels que soient les motifs qui seront sélectionnés au final, il reste peu de temps si on veut émettre la pièce datée de 2018 avant la fin de l'année. On aura probablement plus de détails à ce sujet d'ici la prochaine parution.

Notons en terminant que le programme des dollars sur l'Innovation fait suite à celui sur les Présidents américains et sera déployé en parallèle avec celui actuellement en marche honorant les tribus et individus des Premières Nations Américaines.

Les pièces américaines de 1$ n'ont pas été émises pour circulation depuis 2011. Elles sont toutefois produites dans des finis de circulation, hors circulation et Épreuve, comme des produits pour collectionneurs

Sources : Divers articles sur Internet et Numismatic News

Les Petites Annonces Classées

Cette rubrique est mise gratuitement à la disposition de ceux qui souhaitent vendre / acheter / échanger des items numismatiques.

Recherche jeton municipal **en argent** émis par la ville de Sayabec en 1994, et jeton municipal **en argent** émis par la ville de Trois-Pistoles en 1989. Je suis prêt à payer 100 $ chacun. Recherche aussi Pistole 2008 (métal de base) **ymarqui@globetrotter.net**

Recherche exemplaires des revues « The KAYAK » et « Unusual Numismatic Objects » émises par Hanz Zoel entre le milieu des années 1960 et 1970. Si vous en avez contactez par courriel Jean- François Desrosiers, au **jfdesrosiers@protomach.ca**

Recherche des jetons **en argent** émis par l'Épicerie J.A. Moisan de Québec, les voici: 1983 Samuel de Champlain; 1984 Jacques Cartier; 1986 Paroisse St-Jean-Baptiste; 1987 Victoire des Patriotes; 1988 Indépendance du Bas Canada, et si possible 1987 Victoire des Patriotes **Piéfort en cuivre**, ainsi que des parchemins émis lors de l'émission des premiers billets. Merci de me contacter par courriel à **loubertothot@globetrotter.net**. Delphis Loubert.

Gratuit envoyez moi simplement un courriel pour recevoir mes listes de **spéciaux** sur les pièces de monnaie, billets, jetons, médailles et autres items numismatiques. C'est gratuit, sans obligation et vous pouvez vous désabonner en tout temps. **ymarqui@globetrotter.net**

Vous cherchez un billet pour votre collection d'argent Canadian Tire? Nous avons aussi plusieurs autres articles de Canadian Tire tel que cartes-cadeaux, catalogues, épinglettes, etc. Achat, vente et échange. Nous acceptons Paypal, chèques & Interac - transfert d'argent par courriel. Visitez-nous à www.ctccollector.ca.
450-419-7914 - jayfoure@ctccollector.ca

Le Club des Collectionneurs de Coupons Canadian Tire

Venez nous rejoindre à notre prochaine réunion au
Centre Communautaire Roussin, Pointe-aux-Trembles, 12125 Notre-Dame E. de 9h00 à midi.

Le 27 janvier 2018	**Date de nos**	Le 15 septembre 2018
Le 28 avril 2018	**réunions 2018**	Le 3 Novembre 2018

Le stationnement est gratuit sur place et tout le monde est bienvenu !

Site internet : ***www.ctccc.ca*** • Courriel : ***jayfoure@ctccollector.ca***